

Commune de Saint-André de l'Epine
Réunion du Conseil Municipal
Séance du 03 JUIN 2016

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 3 juin 2016 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Serge Montaigne, Maire.

Présents : Catherine Sandra, Eudes Alain, Gardie Isabelle, Larssonneur Jean Claude, Lecornu Loïc, Marie Myriam, Martial Nicolas, Montaigne Serge, Salagnac Gaétan, Sauvage Cécile, Rabec David, Lebas Nathalie, Chopin Jessica..

Madame Lebas (procuration à David Rabec) est arrivée après la première délibération.

Absente excusée : Lebouteiller Mathilde (procuration à Serge Montaigne)

Secrétaire de séance : Lecornu Loïc

I. SIGNATURE ET APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE REUNION

II. REGULARISATION IMPRESSION BUDGET

Suite à un problème de paramétrage du logiciel « budget », le conseil municipal à l'unanimité confirme que :

- *Conformément au vote du budget, l'opération d'équipement n°14 « bâtiments » a bien été votée pour la somme de 35000€ ainsi que l'opération d'équipement n°15 « modification du document d'urbanisme » pour la somme de 9900€.*
- *Dans les pages 16 et 17, IIIB3, doit donc figurer en propositions nouvelles et en vote les sommes effectivement votées par le conseil municipal le 08 avril 2016.*

III. VOIRIES : REVISION DES CLASSEMENTS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reclasser les chemins d'exploitation et les chemins ruraux suivants en voies communales :

- *CE 5 de la Thibaudière*
- *CE 16 du Hameau St André*
- *CR 1 du Bois des Sauvagnes*
- *CR 3 de Bellefontaine*
- *CR 4 de la Rocque*
- *CR 5 de la Terre à deshayes*
- *CR 6 de la Croix Poitevin*

- CR 7 du Mesnil Rimbart
- CR 8 de l'Hôtel Bucaille
- CR 9 des Aumônes
- CR 10 de la Fafinière
- CR 12 de la RD 972 à la Crue
- CR 13 de la Goubdière
- CR 14 du Hameau St-André
- CR 15 de la Boulaye
- CR 16 du Hameau pied
- CR 17 de la Trouerie
- CR 18 du Mesnil-Sigard
- CR 19 du Mesnil-Sigard du Bas
- CR intercommunal 22 de la Luzerne à la Croix Poitevin
- CR 26

IV. RECENSEMENT DE LA POPULATION : CHOIX DU COORDONNATEUR COMMUNAL

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Le conseil municipal désigne madame Roulland Marcelle, secrétaire de mairie, en tant que coordonnateur communal pour être l'interlocuteur privilégié de l'Insee pendant la campagne de recensement.

V. INFORMATIONS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE DU PLU

L'avis est affiché en mairie et est publié sur le site de la commune. Il sera également publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département (la manche libre et le ouest-France).

VI. INFORMATIONS ELECTIONS

- Les élections Présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril 2017 et le dimanche 07 mai 2017.
- Les élections Législatives auront lieu le dimanche 11 juin 2017 et le dimanche 18 juin 2017.

VII DEMANDES DE PARTICIPATIONS FINANCIERES

Commune de 581 habitants au 1^{er} janvier 2016

I. Fonds d'aide aux jeunes en difficultés :

Après discussion et vote, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de verser une participation de 0,23€ par habitant au fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2016 soit :

$$0,23€ \times 581 \text{ hab} = 134€$$

II. Fonds de solidarité pour le logement :

Après discussion et vote, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de verser une participation de 0,60€ par habitant au fonds de solidarité pour le logement pour l'année 2016 soit :

$$0,60 \times 581 \text{ hab} = 349\text{€}$$